

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Rabatel, 1er mai 1873

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (13)

Collation 3 p. (234r, 235r, 236v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Rabatel, 1er mai 1873, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/47393>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [1er mai 1873](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Rabatel](#)

Lieu de destination 16, rue du Croissant, Paris

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin désire arrêter son compte avec Toinon et Cie. Rabatel a présenté un compte de frais pour 550 exemplaires in-8 et 1 650 exemplaires in-18 [de *Solutions sociales*] alors que les successeurs de Toinon et Cie comptent 200 exemplaires en moins et veulent être payés pour l'achèvement des volumes qu'ils ont en magasin. Godin demande à Rabatel de parvenir à une transaction.

Notes Lieu de destination : l'index du registre indique « Rabatel, imprimerie Debons et Cie, 16 rue du Croissant Paris ».

Mots-clés

[Finances personnelles](#), [Imprimerie](#), [Livres](#)

Personnes citées [Toinon \(L.\) et Cie](#)

Œuvres citées [Godin \(Jean-Baptiste André\), *Solutions sociales*, Paris, A. Le Chevalier, 1871.](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Quim 1 Mai 73

Monsieur Coabatet,

Il serait pourtant bien nécessaire de terminer mon compte avec vous. Je vous l'ai demandé déjà plusieurs fois, mais je ne puis attendre plus longtemps.

Le compte que vous m'avez présenté comprend tous les frais pour 150 volumes in-8 et pour 1650 volumes in-18.

Le successeur de M. M. Boivin et C^{ie} m'accuse 900 volumes en moins de ce qui lui reste et me dit que tous les frais

d'achèvement des
volumes qu'il a en
magasin lui devront
être dus.

Le plus simple sera
été pour vous de me
fournir les volumes que
vous me devrez en vous
concernant avec lui;
si cela n'est pas possible,
il faut terminer par
une transaction, car je
ne puis payer deux fois
ni payer des volumes
qu'on ne me livre pas.

Il a pourtant été employé
du papier bien au-delà du
nécessaire au tirage de cet
ouvrage, je ne conçois
vraiment pas le
manquant signalé.

Veuillez me faire

une prompte réponse
et aviser à une solution
J'agréz si vous
priez l'bonneur mes
meilleures parfaites amitiés.

Georges